

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE



CONTRIBUTION FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Pour un développement économique métropolitain
ambitieux et durable*

Mars 2022



Sommaire

Préambule

Une méthode de co-construction

Un diagnostic partagé sur les défis

Des axes stratégiques pour notre territoire

- Un territoire qui rayonne : savoir-faire et faire savoir
- Un territoire qui cultive et partage l'innovation
- Un territoire de partenariats : un collectif dynamique
- Un territoire de de proximité : le bien-vivre des entreprises

Préambule

A l'initiative de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, cette contribution, sous forme d'une Feuille de Route pour le développement économique métropolitain, est le résultat d'un travail collectif de nombreux acteurs, privés et publics, à l'échelle de notre bassin de vie, celle d'un espace de près de 450 000 habitants, de plus de 44 000 entreprises et 171 000 emplois.

Avec les chambres consulaires, les institutions et collectivités, les entreprises et la société civile représentée au sein du Conseil de développement, les différents échanges et groupes de travail ont permis de construire un diagnostic partagé de notre territoire : ses nombreux atouts, ses défis également, dans un contexte de mutation de l'économie, notamment liée au numérique, aux transitions écologiques et énergétiques que nous devons intégrer dans nos approches, tout en poursuivant notre volonté de développer de nouvelles activités et attirer des compétences.

Ce travail, ouvert et collaboratif, initié lors des diverses éditions de Conférence Economique depuis juin 2020, aura conduit à identifier 4 axes stratégiques pour le développement de notre territoire.

L'ambition de cette Feuille de Route est de conforter la reprise économique suite à la crise sanitaire, de faire en sorte que les difficultés rencontrées et les efforts déployés à cette occasion permettent à notre territoire d'être mieux organisé, mieux protégé, plus fort et plus solidaire.



Une méthode de co-construction

Cette méthode a été initiée par la mise en œuvre, à l'issue du premier confinement, d'une Conférence Économique, réunissant tous les acteurs du territoire.

Il s'agissait, dans un premier temps, de prendre des mesures concertées et concrètes afin d'accompagner les entreprises, commerçants, artisans et agriculteurs du territoire face la situation inédite que nous rencontrons.

Une nouvelle édition de cette Conférence Economique en mai 2021 a permis de lancer une seconde phase de co-construction, autour d'un projet stratégique partagé pour le développement économique de notre territoire.

Tout au long du mois d'octobre 2021, des groupes de travail ont réunis des décideurs économiques, des membres du Conseil de développement ainsi que des représentants des services de la Métropole et de l'Agence métropolitaine de développement Économique TVT Innovation, sous la présidence de plusieurs élus métropolitains.

Autour de 4 axes stratégiques, la mission des participants à ces groupes de travail était d'identifier les leviers d'actions et de se projeter dans leur mise en œuvre.

Un objectif partagé par tous les acteurs : créer les conditions d'un développement de l'économie sur notre territoire, qui soit à la fois ambitieux et durable.

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTRIBUEZ À LA CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE VOTRE TERRITOIRE

PROGRAMME

4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES RÉUNIONS DE CO-CONSTRUCTION GROUPES DE TRAVAIL

VISION - GRAND TÉMOIN - DIAGNOSTIC - DÉBAT - PROPOSITIONS

05/10 9:00-12:00	Un territoire qui rayonne : savoir-faire et être acteur Épave d'Économie - Stéphane MARTEL Cofondateur et directeur général de Toulon - Centre d'Épave - Président de la Commission Régionale de la Mer Méditerranée Grand Témoignage : Christophe MOULIER - Océaniste Missions et propositions stratégiques, rôle de la métropole et du territoire
12/10 9:00-12:00	Un territoire qui cultive et partage l'innovation Épave d'Économie - Hervé STAMBOUC Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Président de la Commission Régionale de la Mer Méditerranée - Président de la Commission Régionale de la Mer Méditerranée Grand Témoignage : François MALGOUËRE Missions et propositions stratégiques
19/10 9:00-12:00	Un territoire de partenariats : un collectif dynamique Épave d'Économie - Stéphane MARTEL Cofondateur et directeur général de Toulon - Centre d'Épave - Président de la Commission Régionale de la Mer Méditerranée Grand Témoignage : Stéphane MALGOUËRE Missions et propositions stratégiques
26/10 9:00-12:00	Un territoire de proximité : le territoire des entreprises Épave d'Économie - Christian LEBLANC Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Président de la Commission Régionale de la Mer Méditerranée Grand Témoignage : Laurent DEBIE Missions et propositions stratégiques

Un diagnostic partagé sur les défis

Les différents échanges entre partenaires ont permis de dégager clairement les défis auquel notre territoire doit répondre en matière de développement économique soutenable.

La gouvernance économique :

Il convient d'aller plus loin dans la logique d'une gouvernance économique, dans laquelle la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite prendre une part active. De nombreuses réponses aux défis qui sont posés se trouvent dans le renforcement des relations et des partenariats entre les acteurs économiques eux mêmes. Il est indispensable donc de renforcer les collaborations et la dimension collective, et éviter les redondances et chevauchements. Par ailleurs, d'importants enjeux reposent sur la consolidation des relations entre entreprises concurrentielles et celles relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'observation :

Notre système d'observation ne permet pas d'enregistrer les tendances émergentes et les signaux faibles. En matière d'observation, le rapport au temps est essentiel. Plus on se situe en amont des processus et plus les actions sont efficaces et faciles à mettre en oeuvre.

L'évaluation :

Les outils d'évaluation des politiques économiques pourraient être développés et les données mieux partagées et mises en débat.

Le foncier économique :

Notre foncier économique doit être développé et rationalisé (risque de saturation à brève échéance). Le territoire de TPM a, sur le plan économique, vocation à rayonner au delà de ses limites institutionnelles afin de prendre toute sa place à l'échelle du Var et de la Région, de jouer son rôle d'entraînement et de partenariat avec les territoires voisins.

L'information et l'accompagnement des entreprises :

Un meilleur partage de l'information est indispensable, notamment sur les multiples dispositifs existants. Il s'agit de promouvoir une réelle dynamique de communication économique commune sur le territoire et de développer l'ingénierie de projets. L'accompagnement des PME, de type tutorat et mentorat méritent également d'être encouragés.

Ecosystèmes et partenariats :

Nos écosystèmes sont insuffisamment développés, ils se limitent généralement à des secteurs très spécialisés ou à des zones géographiques restreintes. Les structures de production sont insuffisamment interconnectées.

Le renforcement du partenariat interentreprises peut apporter de nombreuses réponses notamment en termes de mutualisations. On constate insuffisamment de relations entre les grands groupes d'envergure nationale et les petites structures locales, souvent peu prises en compte par les "donneurs d'ordre".

L'économie de proximité :

La politique économique doit davantage s'adresser aux entreprises de proximité qui représentent plus de 80 % de l'économie métropolitaine. La redynamisation des centre-ville (habitat dégradé, commerces vacants) est un véritable enjeu de territoire en terme d'image, d'attractivité et de qualité de vie. Le référencement et la visibilité des produits locaux, chez les commerçants, artisans ou en grande surface doit être intensifiée (charte, logo, bannière, stand, repère visuel, rayon dédié, la campagne "Consommons Local"...).

En complément un schéma logistique territorial pourrait être envisagé.

La montée en compétence des acteurs économiques :

La recherche et développement (R&D) et la formation à l'innovation gagneraient à être mieux partagées par l'ensemble des acteurs économiques et notamment les PME.

Notre tourisme demeure encore trop positionné sur une logique quantitative. Ce constat appelle une diversification de l'offre, une montée en compétences et en qualité, un tourisme des 4 saisons répondant à l'évolution de la demande et aux nouvelles formes de consommation.

Anticiper et accompagner les transitions :

La crise que nous traversons a mis en lumière l'impérieuse nécessité de faire évoluer un certain nombre de pratiques. De même, les perspectives liées au changement climatique nécessitent une approche nouvelle. Il est donc nécessaire de mieux appréhender les transitions (écologique, énergétique, numérique et économique). Par exemple, en matière de digitalisation et de transition écologique des entreprises, on observe sur notre territoire un système à deux vitesses. Il convient de mobiliser plus largement.

La commande publique :

La commande publique pourrait enfin jouer davantage son rôle de levier de développement territorial, notamment dans les domaines stratégiques, en notant par ailleurs que cela concerne toutes les collectivités et acteurs publics du territoire.

L'initiative de la Région Sud de «Small business act» pourrait faire l'objet d'une déclinaison sous forme d'une charte partenariale à l'échelle de notre territoire métropolitain.

Des axes stratégiques pour notre territoire

AXE 1

UN TERRITOIRE QUI RAYONNE : SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

AXE 2

UN TERRITOIRE QUI CULTIVE ET PARTAGE L'INNOVATION

AXE 3

UN TERRITOIRE DE PARTENARIATS : UN COLLECTIF DYNAMIQUE

AXE 4

UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ : LE BIEN-VIVRE DES ENTREPRISES

Axe 1

UN TERRITOIRE QUI RAYONNE : SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR

Le rayonnement et l'attractivité du territoire de la Métropole, au niveau national comme international, est un enjeu majeur pour le développement économique.

Pour relever ce défi, il ne s'agit pas de simplement déployer des actions de communication ou une stratégie de marque de territoire. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs afin de faire émerger un sentiment d'appartenance, et d'en faire des ambassadeurs.

Il s'agit également d'accompagner le rayonnement du territoire par la réalisation d'équipements, adaptés et emblématiques, qui contribueront à la notoriété et à l'attractivité.

Forts de nos atouts, de nos filières d'excellence reconnues et des filières d'enseignement supérieur, le rayonnement doit également se construire au travers des partenariats stratégiques et jumelages avec des acteurs nationaux ou internationaux, comme des universités et instituts de recherche, collectivités territoriales ou acteurs économiques.

Les leviers d'actions

L'INVESTISSEMENT DANS DE GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR FÉDÉRER

Les projets structurants, déjà réalisés et en cours sur la Métropole et sa ville centre, attirent l'attention de nombreux médias et investisseurs. Ils jouent un rôle majeur dans la perception du dynamisme du territoire. Cette politique d'aménagement est une composante importante de l'attractivité.

- Le projet « Mayol à Pipady » constituera clairement une opportunité de créer un équipement « totem » qui renforcera l'attractivité du territoire et sa vocation en tant que destination (à la fois touristique comme économique). Il devra refléter l'ADN de notre territoire par la création d'un équipement structurant grand public et touristique, avec une forte composante technologique et scientifique, orienté sur la découverte du monde marin et associant la marine nationale et les industries maritimes du Pôle Mer.
- Développer la mise en réseau des grands équipements structurants du territoire, notamment par une signalétique adaptée.
- Poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil des établissements d'Enseignement Supérieur, après Chalucet ou Montety, avec l'aménagement du Campus de centre-ville à Toulon et celui de La Garde.
- Concrétiser l'aménagement de la ZAC du Roubaud à Hyères, dont la vocation est d'être, entre autres, la vitrine des savoir-faires en matière de Silver Economie.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE

Notre territoire dispose de filières d'excellence structurées telles que le maritime, la défense, le tourisme, la silver économie, le numérique et la cybersécurité ou encore les industries culturelles et créatives.

Constituées en écosystèmes, ces filières contribuent au rayonnement du territoire et renforce sa capacité d'attractivité.

- Donner davantage de visibilité à la communication autour des actions mises en oeuvre par les différentes filières.
- Développer la capacité des acteurs à participer aux appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux.
- Renforcer les actions en matière de GPEC territoriale sur ces filières.
- Favoriser les moyens d'accueil en résidence de nouveaux entrepreneurs et accompagner les entreprises du territoire qui sont en phase de croissance.
- Organiser une veille sur les filières émergentes.

RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La démarche de coordination de l'enseignement supérieur sur le territoire est concrète et saluée par l'ensemble des acteurs. Il s'agit de donner davantage de lisibilité au territoire comme "territoire d'études et de formation tout au long de la vie".

- Valoriser les dispositifs de formation tout au long de la vie.
- Capitaliser sur les savoir-faire du territoire en matière de e-learning.
- Accompagner les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs de la formation continue pour le développement de la formation et de la recherche en matière de transitions (environnementale, énergétique, numérique et économique).
- Capitaliser sur le Centre des métiers et des qualifications de la Mer implanté sur le territoire.
- Poursuivre le développement des liens avec les établissements d'enseignement secondaire afin d'améliorer l'orientation vers l'offre de formation du territoire.

RENFORCER ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS MÉDITERRANÉENNES

La position centrale et méditerranéenne du territoire offre la possibilité de s'ouvrir à l'international, et par là même de développer une culture export pour certains acteurs économiques. Le levier des coopérations sur des projets européens constituent également de bons vecteurs pour lancer la dynamique.

- Une coopération méditerranéenne plus affirmée et la mise en place d'un bureau des coopérations.
- Accroître l'engagement des acteurs territoriaux dans les projets européens liés à la Méditerranée.
- Renforcer les coopérations institutionnelles avec les acteurs de l'arc méditerranéen.

DÉPLOYER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTAGÉE ET FIDÈLE À L'ADN DU TERRITOIRE

La mise en œuvre d'une stratégie de communication doit permettre de renforcer l'image du territoire, en interne et en externe. Elle doit permettre de véhiculer le dynamisme et l'expertise des acteurs économiques tout en reflétant l'ADN du territoire.

- Construire une politique d'image, un marketing territorial fort, fondé sur la mise en valeur de nos atouts : la dimension méditerranéenne, l'industrie maritime, la culture, l'art de vivre, la qualité de vie, le savoir-faire, le tourisme quatre saisons, l'environnement, l'artisanat, le patrimoine matériel et immatériel, les productions locales...
- Renforcer les actions de communication et de promotion collectives à l'instar de celles menées sur les grands salons internationaux.
- Mutualiser entre acteurs et partenaires des actions de communication par filière ou domaine d'activité
- Coordonner l'agenda des manifestations événementielles économiques et lui donner davantage de visibilité.
- Créer un événement maritime/défense unique, à partir des événements existants, en lien avec les différents acteurs des écosystèmes (TVT Innovation, DGA, Marine Nationale, CCIV, System Factory, Pôle Mer Méditerranée, RYN...).



Axe 2

UN TERRITOIRE QUI CULTIVE ET PARTAGE L'INNOVATION

Cet axe stratégique vise à renforcer la diffusion d'une culture d'innovation au sein des entreprises du territoire, dans toute leur diversité. Il vise également à conforter le territoire dans sa capacité à accompagner des entreprises innovantes, de leur création à leur maturité.

La mise en œuvre de passerelles entre différents secteurs d'activité permettra une montée en compétences des divers acteurs économiques et la prise en compte des innovations nécessaires pour faire face aux transitions (énergétique, écologique, économique et numérique).

Cet axe doit également permettre une plus forte valorisation des acteurs engagés dans des démarches vertueuses autour notamment des thématiques de la RSE et de l'économie circulaire .

Les leviers d'actions

ACCOMPAGNER L'INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS

L'innovation pour tous est un des piliers de cet axe stratégique qui vise à favoriser l'émergence d'une culture partagée sur le territoire, qu'il s'agisse de technologies, d'innovation d'usage, d'innovation en matière de service au public ou d'innovation sociale.

- Construire un message commun autour de l'innovation et le partager avec l'ensemble des acteurs de l'économie du territoire.
- Renforcer les actions d'accompagnement à l'innovation accessibles à toutes les entreprises et portées par les institutions et les différents partenaires économiques (Coach innovation, parcours du créateur, accompagnement à la levée de fonds, ...).
- Proposer et communiquer sur les appels à projets dans le domaine de l'innovation.
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement des créateurs d'entreprises innovantes.
- Organiser des dispositifs d'observation en temps réel des tendances émergentes et des signaux faibles en matière économique, par la mise en commun des moyens de chaque partenaire et le partage d'information.

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Une anticipation, par une veille prospective, doit permettre un accompagnement de tous les acteurs économiques qui seront confrontés, à court et moyen termes à la conduite du changement face aux transitions : énergétique, écologique, économique avec le développement de nouveaux modes d'achats et numérique accélérée à la faveur de la crise de la Covid-19.

- Sensibiliser les acteurs économiques au sujet des transitions (numérique, économique, énergétique, économique) par une communication spécifique.
- Favoriser des actions de formations des dirigeants et des salariés à ces sujets.
- Encourager des actions de rénovation énergétique des locaux professionnels.
- Sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux de la cyber sécurité et consolider sur le territoire une véritable filière.
- Poursuivre le déploiement de la couverture haut débit.

SOUTENIR LES PRATIQUES VERTUEUSES

Des initiatives sont menées sur le territoire afin de valoriser les entreprises impliquées dans des démarches RSE ou bien des entreprises à impact, notamment grâce notamment au travail de sensibilisation effectué par TVT Innovation. Sur une métropole écoresponsable, cette démarche pourrait être amplifiée. La commande publique peut également constituer un fort levier de développement de ces engagements sur le territoire.

- Faire évoluer la commande publique dans le respect des règles pour en faire un véritable levier de développement local (allotissements adaptés, clauses environnementales, sociales, circuits courts, économie circulaire, sourcing, RSE, valorisation des ressources du territoire (matériaux, productions))
- Promouvoir les démarches déjà initiées et élargir leur périmètre (EcoMasterClass portée par RETIS et TVT Innovation, PTSI portée par la CCIV, RéparActeurs porté par la CMAR...)
- Contribuer à la mise en lumière des entreprises impliquées dans ces démarches lors d'actions de communication événementielles (Label...)

FAVORISER L'ACCÈS À LA R&D

La typologie des structures économiques du territoire, essentiellement PME et TPE, ne permet pas dans la plupart des cas de disposer d'une politique de R&D. Cela peut pourtant s'avérer incontournable pour de nombreuses entreprises et il s'agit de créer les conditions pour faciliter cet accès à la R&D.

- Renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec les acteurs économiques, à l'instar du dispositif RUE (Rapprochement Université Entreprises).
- Encourager un maillage de FabLab de proximité et leur ouverture à une échelle plus large.
- Capitaliser sur les clusters existants en élargissant à de nouveaux secteurs d'activité, à l'instar de la dynamique réussie autour de GIMNOTE.

Axe 3

UN TERRITOIRE DE PARTENARIATS : UN COLLECTIF DYNAMIQUE

Cet axe stratégique vise à renforcer la démarche collective initiée par la Conférence Économique TPM en 2020 et la traduire par la mise en œuvre d'une gouvernance économique.

Un collectif fort se construit par une meilleure interconnaissance. Des acteurs économiques qui se connaissent mieux seront en mesure de favoriser des coopérations interentreprises, source de développement conjoint.

Renforcer et fédérer des écosystèmes, s'inscrire dans une logique de gouvernance économique pérenne, créer et renforcer des coopérations avec les territoires voisins ou encore multiplier les liens avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, sont autant de leviers d'actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Les leviers d'actions

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Le principe a été acté lors de la Conférence Économique qui s'est tenue le 19 mai 2021. Cette gouvernance doit maintenant se mettre en place et se structurer afin d'être en mesure d'assurer un pilotage de la stratégie de développement économique co-construite.

- Refonder le Conseil Economique Varois (CEV) dans l'esprit d'un pôle territorial de coopération économique associant les collectivités territoriales, les acteurs consulaires, les acteurs économiques varois et le Conseil de développement TPM, afin de favoriser la coordination dans la mise en oeuvre des actions sur le plan opérationnel.
- Promouvoir les actions de mutualisation, de mise en réseaux, de partenariats, et le développement de projets d'événement collectifs et participatifs.

RENFORCER ET VALORISER LES ÉCOSYSTÈMES

Le territoire dispose d'écosystèmes actifs et structurés de longue date, notamment autour du numérique ou de la défense. D'autres écosystèmes sont émergents, en rapport avec les filières d'excellence identifiées précédemment, et il convient de les accompagner dans leur fonctionnement. Cela permettra davantage de synergies, des échanges inter-écosystèmes, et facilitera les partenariats interentreprises.

- Poursuivre et renforcer la politique d'animation des écosystèmes portée par TVT Innovation.
- Créer des passerelles entre les écosystèmes afin de favoriser les échanges d'expériences et la synergie des acteurs.
- Impliquer les associations de zones d'entreprises dans la démarche des écosystèmes.
- Soutenir et valoriser les coopérations interentreprises.
- Renforcer la visibilité des écosystèmes par une communication conjointe et spécifique.

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La Métropole TPM entend pleinement jouer son rôle de locomotive du département du Var dans de nombreux domaines, et particulièrement dans le domaine économique car elle concentre l'essentiel de l'activité. Ainsi les actions mises en œuvre sur le territoire devront également prendre en compte celles des territoires voisins afin de renforcer les synergies et capitaliser sur les atouts de chacun, dans une logique de réciprocité.

- Associer les EPCI voisins à l'occasion d'actions économiques communes.
- Initier des réflexions communes au sein du SCoT Provence Méditerranée et en inter-SCoT.
- Poursuivre et renforcer la collaboration avec les acteurs régionaux et départementaux.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ce pan de l'économie est d'ores et déjà bien implanté sur le territoire mais ne dispose pas d'une visibilité à la dimension de ce qu'il représente, en termes d'emplois notamment. Le rôle de l'ESS en matière d'insertion par l'économie pourrait être davantage valorisé, en lien notamment avec les métiers en tension.

- Identifier et accompagner une démarche collective des acteurs de l'ESS du territoire.
- Accompagner la professionnalisation et la montée en compétence des acteurs de l'ESS.
- Développer des tiers lieux et des passerelles pour un échange renforcé entre acteurs de l'ESS et acteurs de l'économie dite traditionnelle.
- Favoriser et valoriser les actions d'insertion par l'économie en partenariat avec le Département du Var.

Axe 4

UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ : LE BIEN-VIVRE DES ENTREPRISES

Cet axe stratégique vise à confirmer la capacité du territoire à accueillir, à maintenir et à développer dans de bonnes conditions les activités économiques.

Cela passe par une reconnaissance du poids essentiel de l'économie résidentielle sur notre territoire et sur le rôle qu'elle joue en matière d'attractivité touristique notamment.

Faciliter la vie des entreprises et des entrepreneurs et planifier une stratégie foncière économique constituent également des leviers majeurs pour contribuer au bien-vivre des entreprises et renforcer leur capacité à générer localement de la richesse et des emplois.

Les leviers d'actions

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE

80% de l'activité des entreprises implantées sur le territoire relèvent du champ de l'économie résidentielle, essentiellement constituées de TPE. Les acteurs de cette économie représente une filière économique majeure qu'il convient d'accompagner.

- Accompagner et renforcer les politiques de dynamisation des centres-villes.
- Permettre une montée en compétence des acteurs de l'économie résidentielle avec des dispositifs de formation adaptés.
- Accompagner les actions visant à la création de plateformes de référencement et de vente en ligne.
- Élaborer un schéma territorial logistique avec une prise en compte du dernier kilomètre.

FACILITER LA VIE DES ENTREPRISES

L'essentiel du tissu économique étant composé de TPE et PME, ces structures ne disposent pas forcément des effectifs leur permettant de réaliser une veille sur les appels à projet ou sur les dispositifs d'accompagnement.

- Poursuivre la logique de guichets uniques d'information initiée en 2020.
- Amplifier les actions d'information visant à faciliter l'accès à la commande publique.
- Pérenniser un outil de médiation entre les entreprises et les administrations.
- Contribuer à la simplification des dispositifs d'aides existants et en faciliter l'accès à tous les acteurs économiques, via entre autres les experts-comptables.
- Soutenir et accompagner la création de groupements d'employeurs.
- Poursuivre le développement de l'attractivité du territoire autour du bien-être et de la qualité de vie pour accueillir et fidéliser toujours plus les salariés

PLANIFIER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE

Ce thème, également identifié clairement comme une priorité du projet métropolitain, doit permettre aux acteurs économiques de disposer d'une meilleure lisibilité sur leurs perspectives de développement. L'aménagement du territoire économique doit se faire en concertation avec la Région et dans le respect des impératifs de développement durable.

- Identifier les potentiels fonciers pour l'activité économique et s'inscrire dans une planification long-terme.
- Proposer et expérimenter des dispositifs fonciers innovants de type BRS ou fonds de minoration foncière .
- Engager une réflexion sur les ZAE de demain (tiers lieux, prise en compte de l'évolution du télétravail...).
- Engager une réflexion sur la rénovation et la restructuration du foncier économique existant, en identifiant les leviers financiers mobilisables pour ces opérations.
- Favoriser dans la planification une approche transversale (questions de mobilité, d'accès aux zones d'activité, de rapprochement entre logement et emploi, de mise en place de pôles logistiques à la périphérie des centres urbains, la gestion du dernier kilomètre ...)







ILS ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT :



Remerciements à tous les acteurs économiques mobilisés lors des groupes de travail ainsi qu'aux élus et représentants des services de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, de la Région Sud et de la société civile représentée au sein du Conseil de développement.